

Deux ensembles de questions méritent une attention particulière. Le premier concerne le rôle de l'aide publique au développement dans la politique extérieure du Canada. Dans quelle mesure l'APD devrait-elle servir directement nos intérêts en matière de politique étrangère? Notre aide bilatérale devrait-elle être plus directement subordonnée à la performance des gouvernements bénéficiaires en ce qui concerne notamment la gestion économique, le respect des droits de la personne et la convergence de vues sur le plan politique? Quelle corrélation devrions-nous établir entre nos programmes en matière de commerce et d'aide? Devrions-nous lier une moins forte proportion de notre aide bilatérale à l'achat de biens et de services canadiens dans le cas des pays les plus pauvres, par exemple en Afrique?

Le deuxième ensemble porte sur les priorités à établir au niveau du programme d'aide lui-même. L'orientation de notre aide bilatérale demeure-t-elle valable sur les plans de la concentration sectorielle (mise en valeur des ressources agricoles, énergétiques et humaines), de la répartition géographique (environ 42 % à l'Asie, 42 % à l'Afrique et 16 % à l'Amérique latine et aux Antilles) et des groupes cibles (80 % de l'aide aux pays à faible revenu)? Nous serait-il possible d'appuyer davantage la participation essentielle des femmes à la production alimentaire et à d'autres activités de développement? Dans quelle mesure la gestion des écosystèmes dans les pays en développement devrait-elle influencer sur nos politiques? L'acheminement des fonds d'aide par la voie d'organismes multilatéraux comme les Nations unies et la Banque mondiale comporte à la fois des avantages et des inconvénients. Les Canadiens sont-ils satisfaits de l'équilibre actuel, à savoir environ 60 % d'aide bilatérale et 40 % d'aide multilatérale?

Les Églises, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, les organisations privées, les petites entreprises et tous les Canadiens intéressés ont démontré leur désir et leur capacité d'aider.

Les Églises, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, les organismes privés, les petits entrepreneurs et les simples citoyens de tous les secteurs de la société canadienne ont fait la preuve de leur volonté et de leur capacité d'aider les moins fortunés. La réaction à la famine en Éthiopie en est l'exemple le plus éloquent, mais il y a aussi des milliers de Canadiens qui participent à des travaux humanitaires ainsi qu'à des activités de développement social et économique ailleurs dans le monde. Dans bien des cas, le gouvernement ne saurait les remplacer même s'il le voulait. De quelle façon le gouvernement peut-il le mieux aider les Canadiens à aider les autres? Quelle proportion de l'aide gouvernementale devrait être acheminée par la voie de ces organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes? De quelles façons pourrions-nous améliorer l'exécution du programme?

LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Le risque le plus immédiat pour la sécurité du Canada provient de la capacité militaire de l'Union soviétique et de son antipathie à l'égard de nos valeurs, de même que de la méfiance et de la compétition qui en découlent entre l'Est et l'Ouest. Tous ceux qui réfléchissent au problème s'inquiètent de l'état actuel des relations Est-Ouest. Il y a beaucoup de méfiance, les contacts sont rares, et il subsiste un risque de malentendus. La reprise des négociations soviéto-américaines sur le contrôle des armements est un heureux développement, mais il est probable que les négociations seront longues.

Nous sommes également menacés de façon indirecte. Des troubles pourraient éclater en Europe de l'Est ou dans une région du Tiers monde et